



MAIRIE  
DE  
COUPIAC  
12550

05 65 99 77 38  
mairie.coupiac@orange.fr

## Compte rendu Réunion du Conseil Municipal Séance du 07 mars 2022

**Etaient présents** : Jean-Claude SOUYRIS, Pascale BERGER, Ginette CADAS-PEREZ, Alain CAREL, Delphine ONCINO, Marcelle OSBORNE , Elian SAYSSET.

**Pouvoirs de** : Marcel DALICHOUX et Nicole BATAILLET-HEUILLY à  
Jean-Claude SOUYRIS  
Martine VERACHTERT à Delphine ONCINO

**Secrétaire de séance** : Marcelle OSBORNE

Le début de la séance est marqué par la situation en Ukraine, les élus ont exprimé unanimement leur solidarité avec la population ukrainienne et envisagent des actions de collecte.

### 1. Compte rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu du 20 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Ordre du jour

#### - **Délibération 1** Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aveyron

Considérant que la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de l'AVEYRON prend fin le 31/12/2021 et qu'il y a lieu de délibérer pour autoriser le Maire à signer le renouvellement de la convention d'adhésion annexée à la présente délibération,

Considérant qu'il est obligatoire d'adhérer à un Service de Médecine Professionnelle,

Adopté à l'unanimité par 11 voix dont 3 pouvoirs

#### - **Délibération 2** : Modification des délégués du Conseil Municipal auprès du SIAEP des Rives du Tarn

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après vote, désigne par 11 voix dont 3 pouvoirs les délégués auprès du SIAEP :

- **Les délégués titulaires** :

- M. SOUYRIS Jean-Claude
- M. DALICHOUX Marcel

- **Les délégués suppléants** :

- M. CONDOMINES Jean Claude
- M. SAYSSET Elian

### **- Délibération 3 : Recrutement d'agents contractuels de remplacement.**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 ;

Considérant le renouvellement du conseil municipal en date du 26 mai 2020,

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal l'adopte à l'unanimité

### **3. Questions diverses**

- **Projet aire de jeux** : les études permettent à ce jour de définir les différents jeux adaptés aux enfants à partir de 3 ans (obstacle en bois, château, tyrolienne), ainsi que le budget 15 000 TTC subventionné à hauteur de 80 % par l'état. L'emplacement retenu est sur la route de Martrin, au niveau de l'aire de camping-car.

- **Planning élections** : déroulement, préparation. La commission de contrôle des listes électorales est programmée le 18 mars 2022.

- **Ecole** : plantation de l'arbre de la laïcité le 07 avril 2022 à 14h30 à l'école

- **Commission bien vivre** : mise en place du premier carnaval ouvert à tous le 7 mai, sur le thème des fleurs, avec organisation d'un défilé au cœur du village.

- **Projet de territoire** : il se poursuit présentation d'un compte rendu prévu le 21 mars.

Fin de séance 16h00